

<https://enseignants.se-unsa.org/Sections-sportives-nouveau-cadrage-national>



Enseignants de l'Unsa

# Sections sportives : nouveau cadrage national

- Je suis... - Prof d'EPS - Métier -

Date de mise en ligne : lundi 4 mai 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Une circulaire visant à clarifier la politique nationale en matière de sections sportives est parue au BO du 30 avril et abroge ainsi la circulaire du 29 septembre 2011.

Si cette circulaire définit les objectifs et les règles de fonctionnement d'une section sportive scolaire via un nouveau cahier des charges national, elle acte aussi la création de sections d'excellence sportive à destination de l'accession au haut niveau.

### Section sportive scolaire

Pilotée au niveau académique et inscrite dans le projet d'établissement, elle s'adressera désormais à tous les élèves de collège ou de lycée volontaires qui souhaiteront un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) proposée(s) par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.

### L'avis du SE-Unsa

Si le fonctionnement des sections sportives scolaires ne se trouve pas, lui, modifié en profondeur au regard de celui que nous connaissons déjà, l'obligation d'un partenariat avec une fédération sportive qui conditionnait la création de la section n'existe plus. Il est désormais conseillé. Ce lever de frein, indispensable sur certains territoires, était une demande forte du SE-Unsa !

Concernant le cahier des charges (voir pièce jointe), le SE-Unsa avait demandé différentes modifications, toutes ont été prises en compte. Une en particulier concernait l'aménagement des rythmes des élèves, désormais l'attention à apporter à l'organisation chronologique de la journée doit aussi l'être à celle de la semaine.

### Section d'excellence sportive

Pilotée au niveau régional, cette nouvelle structure s'adressera aux élèves de collège ou de lycée qui souhaiteront accéder au haut niveau sportif avec un aménagement des enseignements obligatoires.

Pourront également être concernés des élèves de CM1-CM2 pratiquant un sport à maturité précoce.

### L'avis du SE-Unsa

Cette clarification des objectifs et fonctionnements des sections sportives était une nécessité tant ces dernières années ont vu augmenter les demandes des familles comme évoluer les professions liées au sport.

En replaçant l'Ecole dans son rôle d'accueil de tous les élèves, cette restructuration devrait permettre à chaque élève selon son profil et son projet d'être accueilli dans une structure plus adaptée, évitant ainsi les mises à l'écart actuelles d'élèves non sportifs de haut niveau ou encore les difficultés d'aménagement de scolarité rencontrées par des élèves pratiquant le haut niveau.

Le rappel du rôle et des responsabilités de chaque acteur au niveau des territoires quant à la cohérence et la lisibilité de la structure, aux soutiens aux équipes, au cadrage des partenariats, ... mais aussi à la prise en compte des compétences acquises par les élèves au sein de leur parcours est important et louable mais il faudra que ces éléments soient effectifs lors des mises en oeuvre pour que les enjeux visés ne restent pas vains.